

ACADEMIE DE VERSAILLES	
Liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération de professeur de chaires supérieures au titre de l'année 2023	
Nom d'usage : Nom patronymique : Prénoms : Date de naissance : --/--/---- N° identifiant EN (Numen) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	Etablissement d'exercice :
<p>Avis du chef d'établissement auprès duquel exerce l'agent promouvable (avis non requis pour les enseignants exerçant des fonctions de direction) :</p> <p> <input type="checkbox"/> Très satisfaisant <input type="checkbox"/> Satisfaisant <input type="checkbox"/> A consolider </p> <p>Fait à _____, le _____ Signature et cachet</p>	

Le dossier complet de l'agent promouvable, comprenant cette fiche d'avis renseignée et visée, doit être adressé par courrier postal ou par messagerie électronique **avant le 22 avril 2023** à :

Rectorat de Versailles
 DEEP – Gestion collective
 3 Bd de Lesseps
 78017 VERSAILLES CEDEX

Courriel : ce.deep@ac-versailles.fr